

## PIECES A FOURNIR DANS LE CADRE D'UNE SUCCESSION

Vous trouverez ci-après une liste, non exhaustive, des documents et éléments nécessaires à l'ouverture d'une succession. Il s'agit là d'une liste guide pour préparer au mieux votre rendez-vous; chaque notaire ou collaborateur restant à votre écoute

### Concernant le défunt

- Extrait de décès
- Livret de famille
- Contrat de mariage, jugement d'homologation du changement de régime matrimonial
- Donation entre époux / testament
- Convention de PACS
- Jugement de divorce ou de séparation de corps
- Numéro de sécurité sociale

### Concernant le (ou les) héritier(s)

- Etat civil complet (cf imprimé ci-après)
- Contrat de mariage, jugement d'homologation du changement de régime matrimonial
- Copie recto/verso de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- RIB daté et signé de chaque héritier
- Donation consentie par le défunt à son (ou leur) profit
- Copie de la carte d'invalidité ou de la décision d'octroi du statut de personne handicapée.

### Concernant l'actif

- Coordonnées des organismes bancaires
- Coordonnées des organismes de retraite et mutuelle
- Coordonnées des compagnies d'assurance vie
- Titre de propriété, règlement de copropriété - état descriptif de division
- Carte grise des véhicules
- Statuts de société, bilans
- Baux en cours
- Tous documents relatifs aux successions ou donations reçues par le défunt (déclaration de succession, donation, attestation de propriété, partage...)

Si le défunt était marié sous le régime de la communauté, ou sans contrat de mariage, les informations sur les organismes bancaires et compagnie d'assurance vie concernent aussi le conjoint survivant.

### Concernant le passif

- Facture des frais d'obsèques ou contrat obsèques
- Dernier avis d'imposition (foncier, habitation, Impôt sur le revenu...)
- Prêt ou cautionnement en cours
- Si le défunt percevait des prestations ou des aides sociales (mairie, Conseil Départemental...) : copie des décisions d'attributions
- Factures diverses (EPHAD, hôpital...)

Tout autre document vous paraissant opportun pourra nous être communiqué.